

BILAN DU STAGE DE FORMATION INITIALE DES DIRECTEURS



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Stage FIDIR – Bilan final - DSDEN 38-2024

Objectifs

- Etablir le bilan du stage afin de répondre à vos besoins
- Améliorer la formation 2024-2025 en prenant en compte vos retours
- CNR et évaluation d'école
- Décrets directeur août 2023
- Site direction 38 : ressources

Etablir le bilan du stage en collectivité

- Retour d'expérience du stage en collectivité :
- Quels points communs, quelles différences notoires? Quelles nouvelles connaissances?
- Quels liens dans le parcours global de l'enfant?

Fiche d'auto positionnement : Retour

- Fiche mise en ligne

Assurer la mission pédagogique			
En conduisant des réunions	Préparer et conduire des réunions d'équipe, Présider un conseil d'école	1 2 3 4	1 2 3 4
	Organiser des réunions d'EE et d'ESS	1 2 3 4	1 2 3 4
En suivant la scolarité des élèves	Connaitre les programmes et instructions officielles	1 2 3 4	1 2 3 4
	Assurer le suivi du parcours scolaire de tous les élèves de la maternelle au collège : poursuite de scolarité et commission d'appel, processus d'orientation de l'élève, LSU ...	1 2 3 4	1 2 3 4
En favorisant une école inclusive	Connaitre la réglementation de la scolarisation des élèves en situation de handicap et les dispositifs d'aide aux élèves à BEP	1 2 3 4	1 2 3 4
	Associer l'équipe et les personnels spécialisés pour une prise en charge des élèves à BEP	1 2 3 4	1 2 3 4
En pilotant pédagogiquement l'équipe	Evaluer régulièrement les axes du projet d'école et les réguler avec l'équipe	1 2 3 4	1 2 3 4
	Mettre en œuvre les 3 parcours éducatifs des élèves en équipe	1 2 3 4	1 2 3 4
	Connaitre et mettre en œuvre la réglementation concernant les sorties scolaires et les intervenants extérieurs	1 2 3 4	1 2 3 4

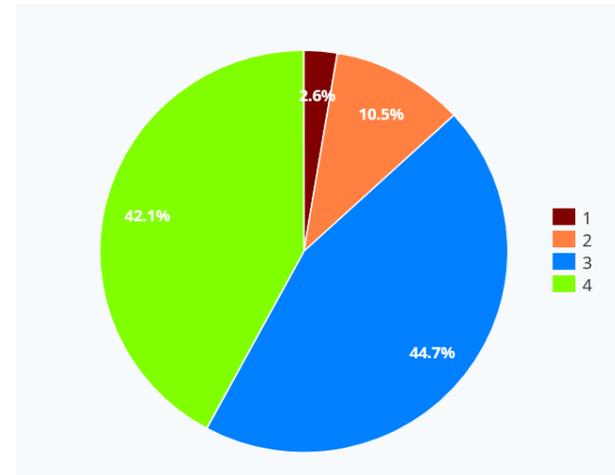
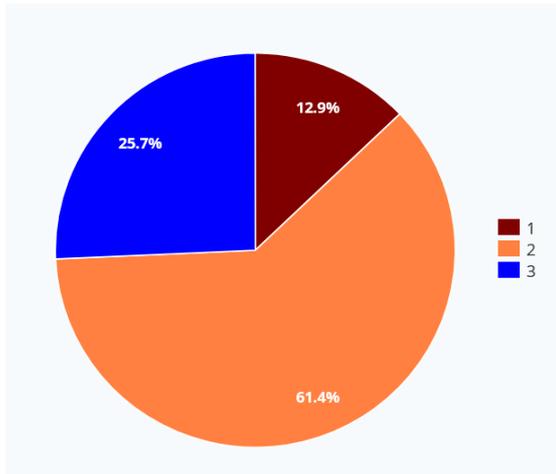
Assurer la mission administrative liée au fonctionnement d'école									
En communiquant efficacement	Utiliser les outils et les applications numériques de l'EN	1	2	3	4	1	2	3	4
	Communiquer de façon appropriée à l'oral et à l'écrit	1	2	3	4	1	2	3	4
	Etablir des procédures d'échanges d'informations avec les collègues, avec les familles, avec les élus et les services du périscolaire	1	2	3	4	1	2	3	4
En assurant la protection de l'enfance	Mettre en place les procédures d'absentéisme en lien avec les familles et la DSDEN	1	2	3	4	1	2	3	4
	Faire appel aux interlocuteurs appropriés dans le cadre de la protection de l'enfance (informations préoccupantes et signalements au Procureur)	1	2	3	4	1	2	3	4
En assurant la sécurité dans l'école	Connaitre la réglementation, la mettre en œuvre et renseigner les applications dédiées	1	2	3	4	1	2	3	4
	Associer pour sa mise en œuvre les personnels et les élèves sur le plan éducatif	1	2	3	4	1	2	3	4
Assurer la relation avec les partenaires de l'école									
En étant l'interlocuteur privilégié des différents partenaires de l'école	Connaitre les différents partenaires de l'école (dont les associations agréées par l'EN)	1	2	3	4	1	2	3	4
	Connaitre les compétences du maire en lien avec l'école	1	2	3	4	1	2	3	4
	Organiser les élections de parents et renseigner l'application ECECA	1	2	3	4	1	2	3	4
En assurant un lien constructif avec les familles	Assurer la médiation avec les collègues	1	2	3	4	1	2	3	4
	Connaitre le principe de l'autorité parentale	1	2	3	4	1	2	3	4
	Transmettre aux parents tous les éléments concernant la scolarité de leurs enfants	1	2	3	4	1	2	3	4
	Impliquer les familles dans la scolarisation de leurs enfant (principe de co-éducation)	1	2	3	4	1	2	3	4
En établissant un climat scolaire apaisé	Mettre en place des actions pour maintenir un climat scolaire serein	1	2	3	4	1	2	3	4
En gérant les conflits	Mettre en œuvre des réponses adaptées	1	2	3	4	1	2	3	4
	Gérer des situations de harcèlement scolaire ou de radicalisation	1	2	3	4	1	2	3	4
En maintenant une communication efficiente	Formaliser la communication choisie par l'équipe et partagée avec les parents	1	2	3	4	1	2	3	4

Positionnement des stagiaires LADIR

Début de formation novembre 2023/ fin de formation septembre 2024

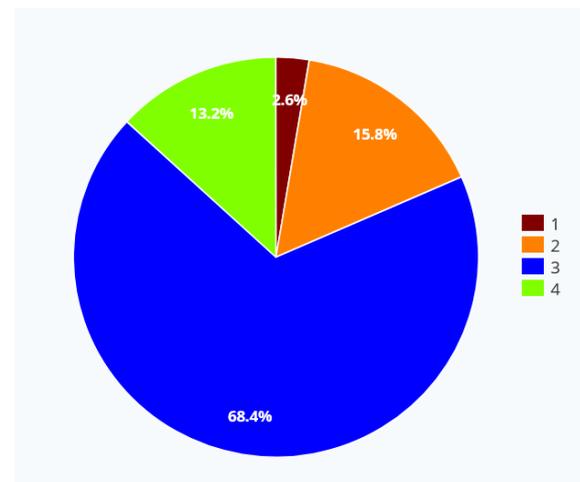
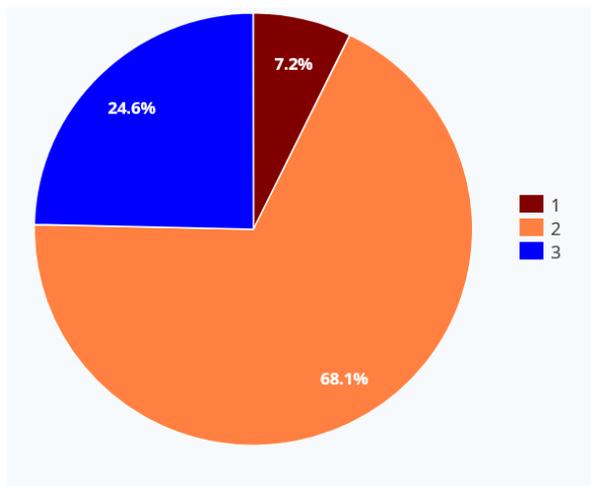
A / Thématiques sur lesquelles les connaissances sont les moins maîtrisées

1/ Faire appel aux interlocuteurs appropriés dans le cadre de la protection de l'enfance (informations préoccupantes et signalements au Procureur)

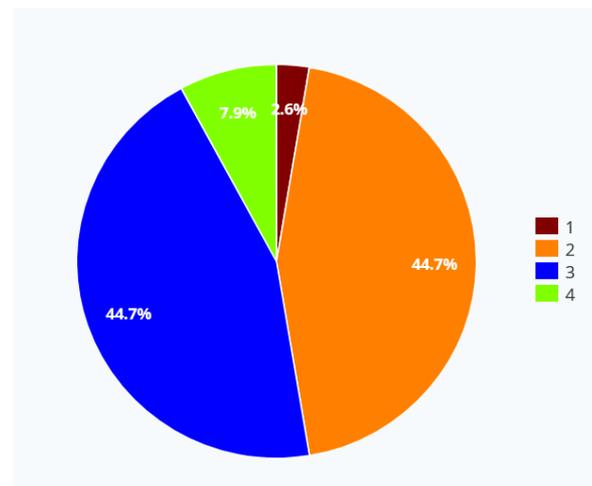
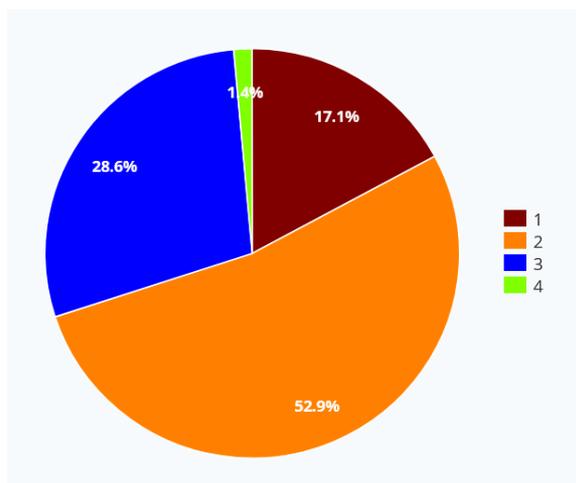


De 1 à 4 : ordre croissant de connaissances.

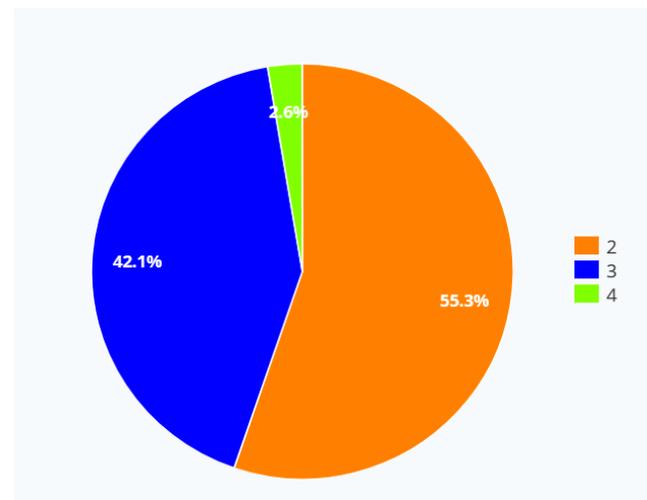
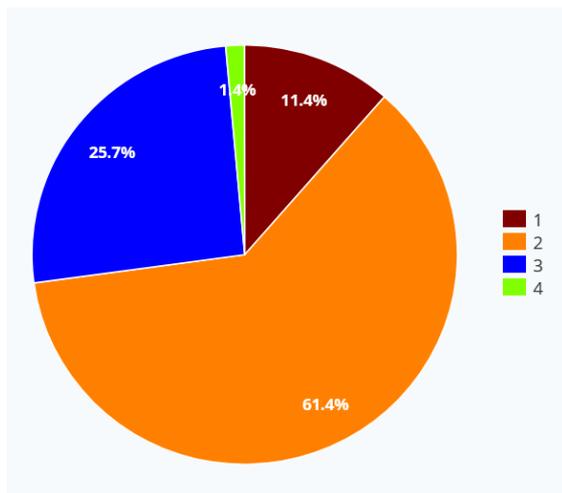
2/ Assurer le suivi du parcours scolaire de tous les élèves de la maternelle au collège: poursuite de scolarité et commission d'appel, processus d'orientation de l'élève, LSU, ...



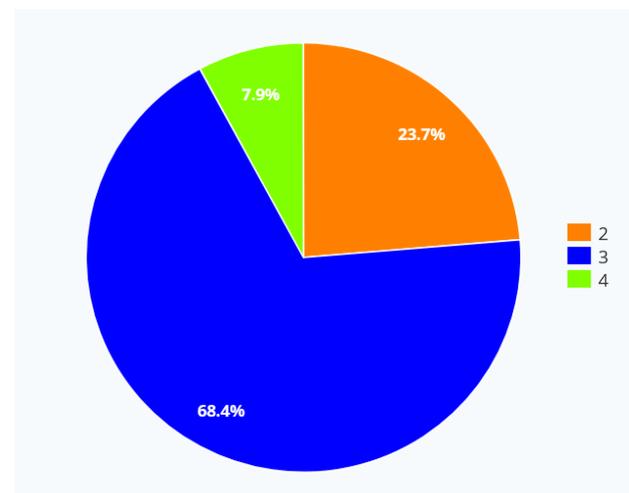
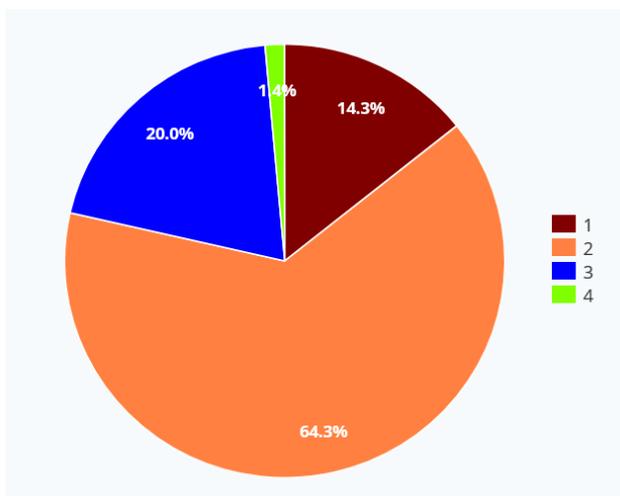
3/ Evaluer régulièrement les axes du projet d'école et les réguler avec l'équipe



4/ Mettre en œuvre les 3 parcours éducatifs des élèves en équipe

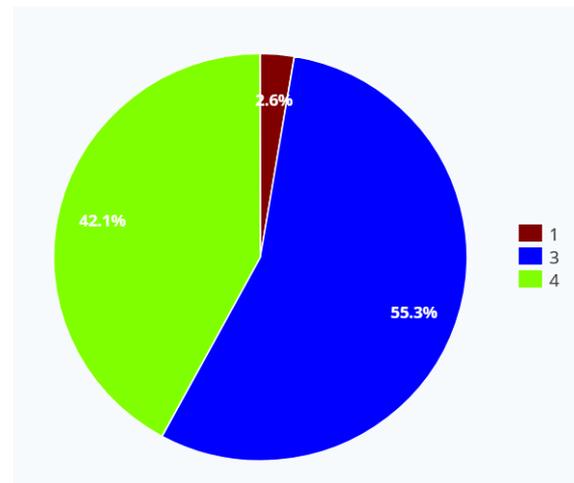
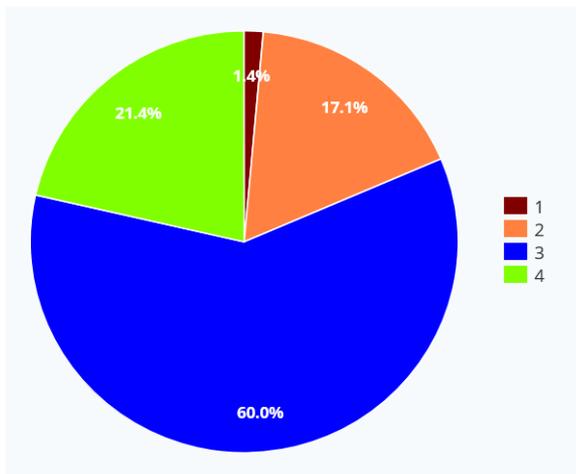


5/ Gérer des situations de harcèlement scolaire ou de radicalisation

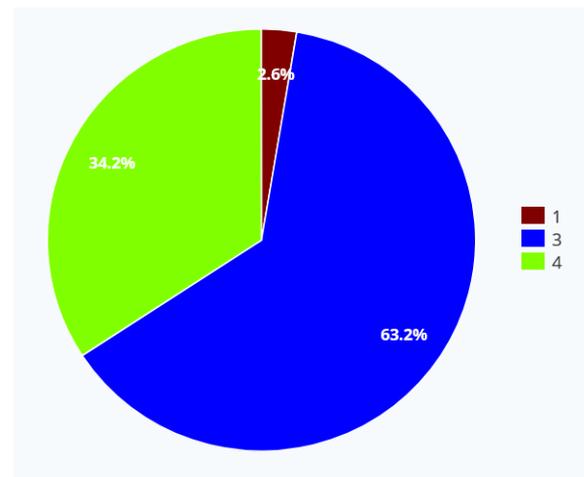
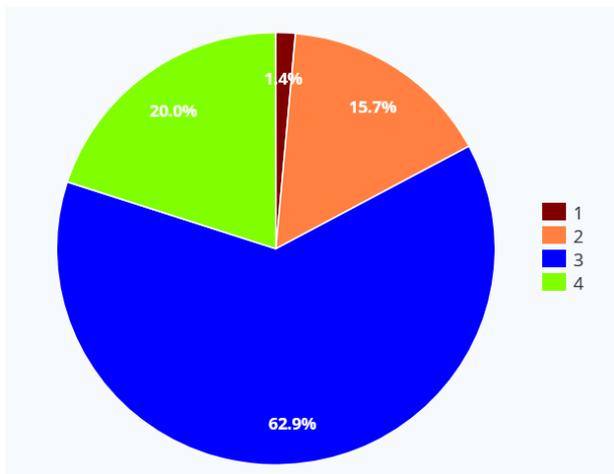


B / Thématiques sur lesquelles les connaissances sont les plus maîtrisées

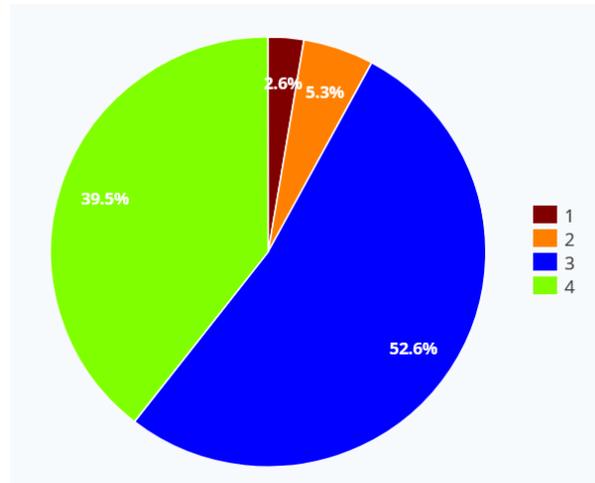
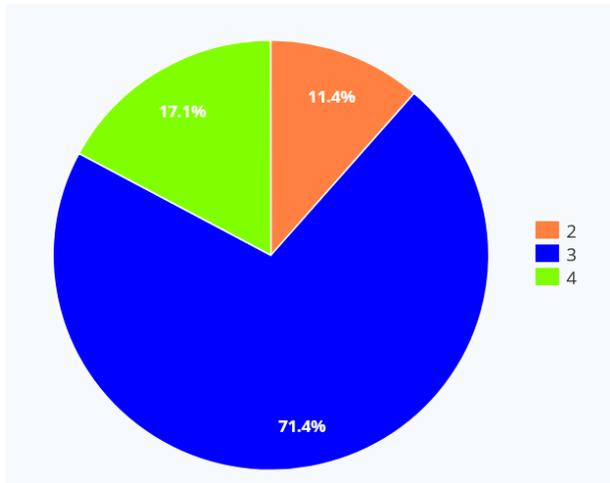
1/ Communiquer de façon appropriée à l'oral et à l'écrit



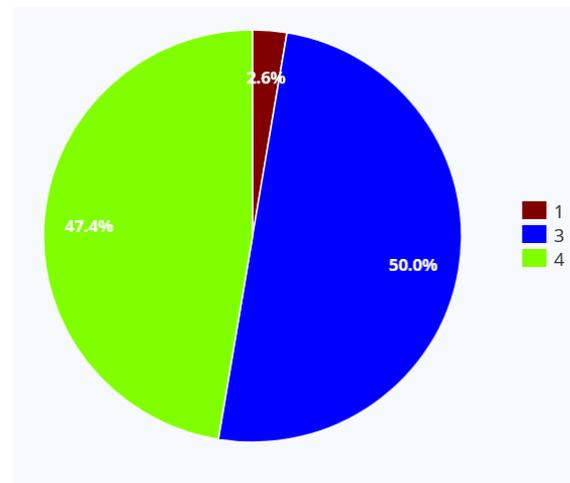
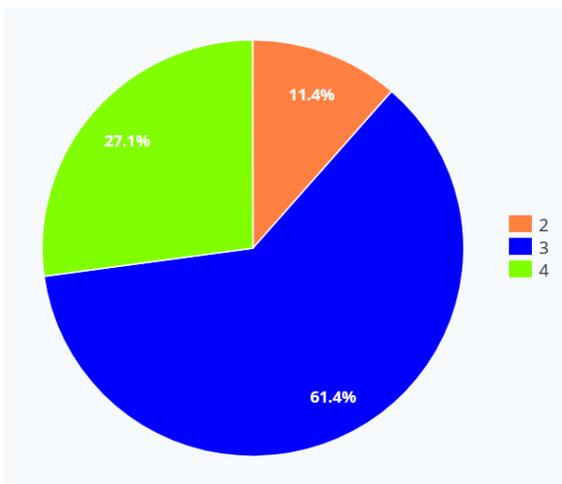
2/ Assurer la médiation avec les collègues



3/ Transmettre aux parents tous les éléments concernant la scolarité de leurs enfants



4/ Informer l'IEN, demander un avis, du soutien, un accompagnement, pour toute situation qui le nécessite



Annexe rapport IG 2024

Annexe 7

Date

TABLEAU D'AUTOPOSITIONNEMENT
COMPETENCES DIRECTEUR D'ECOLE

	INDICATEURS	1	2	3	4	REMARQUES / COMMENTAIRES
Fonctions administratives	Tenue des registres (sécurité, incendie, inscription...)					
	Mise à jour PPMS					
	Compte-rendu de réunions (conseils cycle, équipe éducative, conseils des maîtres...)					
	Organisation des élections de parents d'élèves					
	Gestion d'un ENT, site d'école, blog...					
	Conception et actualisation d'un livret de présentation de l'école					
	Utilisation des outils numériques institutionnels					
	Planifications des réunions d'équipe					
	Gestion des sorties scolaires, classes de découverte					
	Gestion du compte OCCE / bilan financier					
els / Equipe	Gestion des temps de réunion avec l'équipe					
	Diffusion des informations					
	Délégation de tâches aux collègues					
	Impulsion de projets et d'actions					

Evaluations d'école :

une aide au pilotage, à la prise de décisions.
Elle vise une amélioration de la qualité du service public d'éducation.

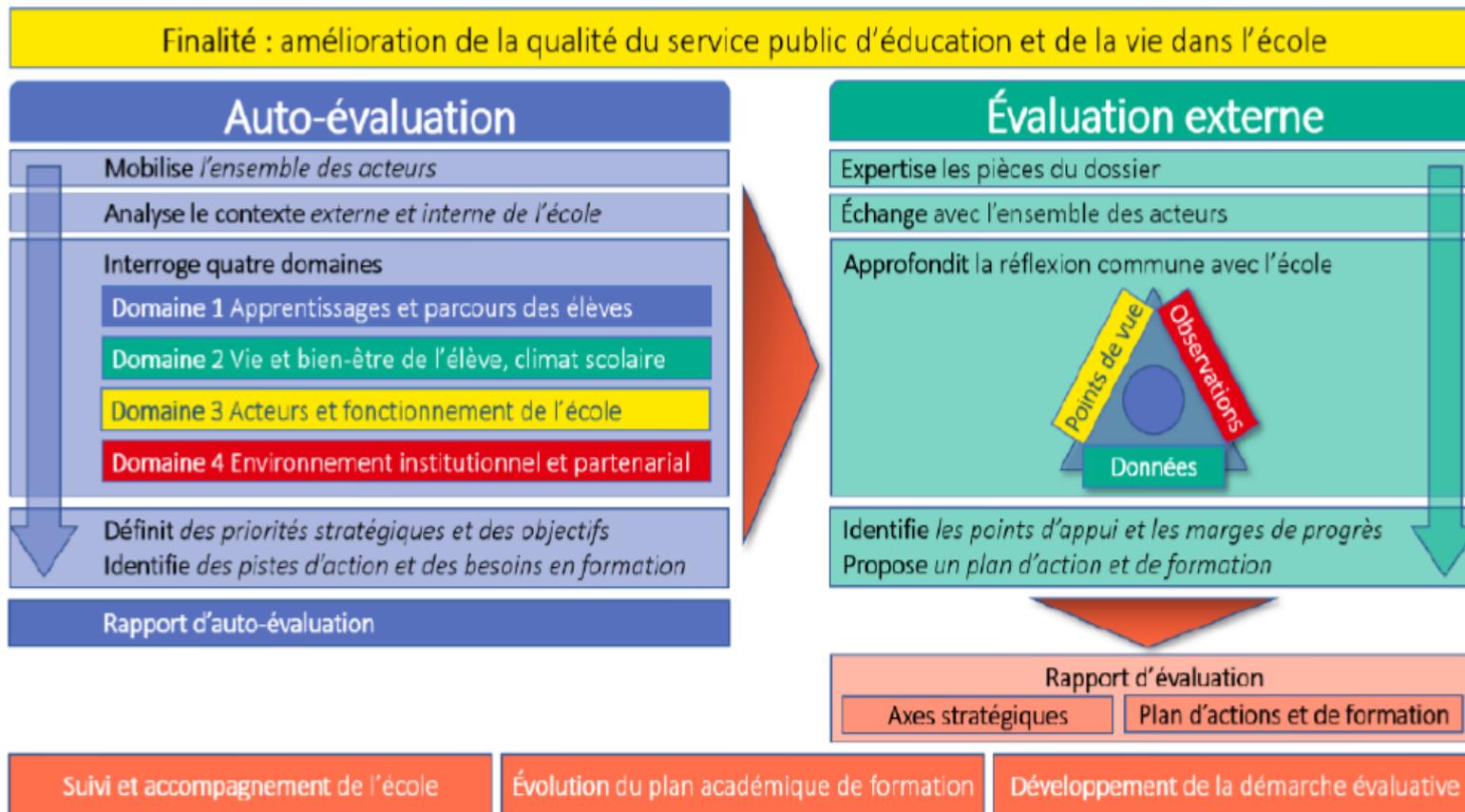
Un parcours M@gistère :

<https://magistere.education.fr/ih2ef/course/view.php?id=1799>

Des référents académiques :

referents-evaluations-ecoles@ac-grenoble.fr

Processus d'évaluation d'une école



Finalité : amélioration de la qualité du service public d'éducation et de la vie dans l'école*

Contexte de l'école

Domaine 1
Enseignements,
apprentissages et
parcours des élèves

Domaine 2
Vie et bien-être de l'élève
et climat scolaire

Domaine 4
L'école
dans son environnement
institutionnel et partenarial

Domaine 3
Acteurs et
fonctionnement
de l'école

Questions évaluatives

Quoi ? Comment ? Pourquoi ?
Objectifs – Justifications

Atouts – Réussites – Leviers
Contraintes – Points de vigilance

Pistes de travail – Priorités – Actions
Objectifs et suivi

Organisation
Ressources internes et externes
Besoins en formation – Accompagnement

*En cas de regroupement lors de l'évaluation, le terme renvoie à chacune des écoles du regroupement

Un décret qui arrête le nouveau statut du directeur d'école 14/08/2023

→ Evolution majeure de la fonction des directeurs d'école suite à la publication des décrets officiels

➤ Extension de l'autorité des directeurs d'école

C'est le « pouvoir » dont est investi le directeur pour tout ce qui relève de l'organisation du travail des personnels dans le respect du cadre réglementaire.

AUTORITE FONCTIONNELLE

- Autorité sur l'ensemble des personnels
- Prise de décision en conformité avec les textes réglementaires
- Responsabilité accrue
- Coordination de l'équipe pédagogique
- Suivi pédagogique et continuité des apprentissages

AUTORITE HIERARCHIQUE

- Évaluation des enseignants (dans le cadre du PPCR).
- Sanction disciplinaire.
- Nomination (mouvement des personnels ; appels à candidature, ...).
- Promotion.
- Recrutement.
- Formations.

Un décret qui arrête le nouveau statut du directeur d'école 14/08/2023

→ Evolution majeure de la fonction des directeurs d'école suite à la publication des décrets officiels

- Avancement accéléré des directeurs d'école
 - Gain de 3 mois par an dans chaque échelon
 - Depuis septembre 2023

« A l'issue de chaque année de services continus accomplis dans la fonction de directeur d'école, les personnels mentionnés à l'article 3 bénéficient, pour l'avancement au sein de leur corps respectifs, d'une bonification d'ancienneté de 3 mois. »

Un décret qui arrête le nouveau statut du directeur d'école 14/08/2023

→ Evolution majeure de la fonction des directeurs d'école suite à la publication des décrets officiels

➤ Evaluation et suivi par l'IEN

- Les directeurs seront évalués au plus tard après 3 ans d'exercice dans leurs fonctions puis au moins une fois tous les 5 ans.
- L'évaluation est conduite par l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription dont ils dépendent.
- Elle donne lieu à un entretien portant sur la mission spécifique de directeur d'école. Cet entretien fait l'objet d'un compte rendu écrit.

- LOI n° 2021-1716 du 21 décembre 2021 créant la fonction de directrice ou de directeur d'école (Loi Rilhac) ➡ L. 411-2 du code de l'éducation
- Décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école
- Arrêté du 31 août 2023 fixant les modalités d'évaluation des directeurs d'école
- Circulaire DGRH du 20 mars 2024 relative aux modalités d'évaluation des directeurs d'école en application de l'article 14 du décret n° 2023-777 du 14 août 2023 relatif aux directeurs d'école et de l'arrêté du 31 août 2023 fixant les modalités d'évaluation des directeurs d'école

PROGRAMME

Au plus tard après trois ans d'exercice dans la fonction;

Puis au moins une fois tous les cinq ans.

Notification individuelle avant le début des vacances d'été de la programmation d'un entretien individuel à venir

Notification de la date de l'entretien (15 jours calendaires au plus tard avant la date de celui-ci).

Un entretien portant sur la mission spécifique de directeur d'école et sur ses conditions d'exercice. En dehors de la classe.

Notification par l'IEN de la grille et l'appréciation proposée par l'IEN .

Délai de 30 jours pour formuler des observations
Observation du DASEN s'il l'estime utile.

En cas de demande de révision, un recours hiérarchique restera possible dans les 15 jours suivant la notification à l'agent par la DSDEN du compte-rendu de l'entretien. Si besoin, la CAPD pourra être saisie dans un délai d'un mois.

Conditions d'exercice au regard du contexte local ou territorial :
Compétences pédagogiques (animation, pilotage, coordination des projets et de l'équipe pédagogique, etc.):
Compétences relationnelles avec les familles, les représentants légaux des élèves :
Compétences relationnelles avec les représentants élus des parents d'élèves, les partenaires de l'école (élus, associations, etc.):
Compétences organisationnelles relatives au fonctionnement de l'école :
Besoins en formation :
Perspectives éventuelles d'évolution ou de mobilité :
Appréciation générale littéraire :

Le décret du 16 mars 2024

→ Evolution majeure dans le suivi des élèves

➤ Le directeur préside le conseil des maîtres qui statue sur les redoublements et passages (sauf cas particuliers)

-Recherche des conditions optimales de continuité d'apprentissage

-Dispositifs d'accompagnement

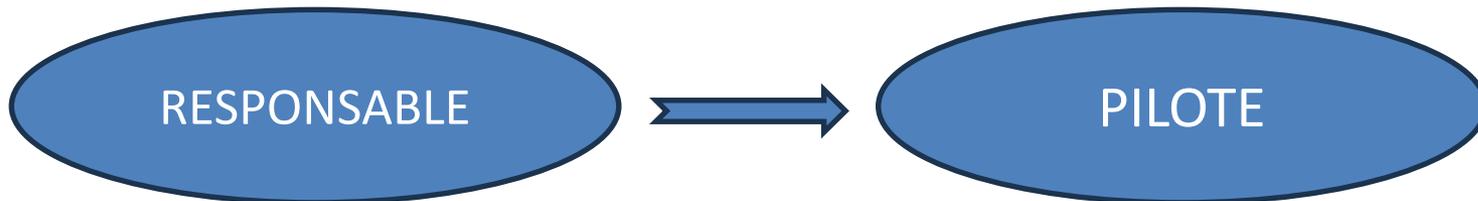


**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Ardèche

LE DIRECTEUR D'ÉCOLE LE PILOTAGE DU 1^{ER} DEGRÉ



Ressources des formations DIR : <https://direction-1d-38.web.ac-grenoble.fr/>



DIRECTION D'ÉCOLE ISÈRE

Site ressources pour la direction d'école en Isère

+ paramètres d'accessibilité



Actualités

Formation ▾

Pédagogie ▾

Élèves ▾

Fonctionnement de l'école

GSDD





Actualités

Formation ▾

Pédagogie ▾

Élèves ▾

Fonctionnement de l'école

GSDD



Accueil

Fonctionnement de l'école

[Accueil de PES](#)

[Affichages](#)

[Assiduité scolaire](#)

[Climat scolaire et plan violence](#)

[Film annuel du directeur](#)

[Instances et réunions](#)

[Laïcité et radicalisation](#)

[Outils numériques](#)

[Règlement intérieur](#)



**ACADÉMIE
DE GRENOBLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Isère

Stage FIDIR – Bilan final - DSDEN 38-2024

Merci de votre attention
Merci de votre assiduité à ce stage

Et tous nos vœux d'épanouissement professionnel
dans le cadre de votre direction d'école